Jean Antoine Gay

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1774 — Sorti : Sept. 1782

Né à Montpeyroux (Hérault), le 18 octobre 1758

Mort à , le

Membre de l'ancienne Faculté de médecine
" de l'ancienne Société des arts de Montpellier

Notes bio-bibliographiques

E. Bonniard
pr. de l'Oratoire

Le Confrère Jean Antoine Gay

M. M. 613, p. 117, N. 473 =

Jean Antoine Gay, né à Montpeyroux, Diocèse de Lodève (Hérault) le 18 octobre 1758
reçu le 9 Novembre 1774, Sorti en septembre 1782

1775 étudiant à Lyon
1776 Beaune, préfet de pension
1777 " 5e
1778 " 4
1779 " 3 vacat pour cause de maladie
1780 Tournon suppl.
1781 " " du grand préfet
1782 " " "

Mon Catalogue =

Jean Antoine Gay, du Diocèse de Lodève, entré à Lyon en 1775 Non.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1829, t. III, p. 295 =

Jean Antoine Gay, membre de l'ancienne Faculté de médecine et de l'ancienne Société des arts de Montpellier.

— Adresse à Son Excellence le Comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, ou Défense du Traité contre la saignée et exposé du véritable Traitement de l'hémorragie, Paris, Gabon, Cussac, 1810, in 8

— Dissertation sur les propriétés du sucre, Paris, 1810 in 8. Il prétend démontrer que le sucre de canne est un poison.

— Essais de médecine contre l'usage de la saignée : (1 Vues sur le caractère et le Traitement de l'apoplexie dans lesquelles on réfute la doctrine du docteur Portal sur cette maladie.
(2 Examen de la Doctrine de Galien, de Sydenham et de M. Portal relative à la saignée et réfutation de l'emploi que ce dernier en fait dans le Traitement de la phthisie pulmonaire.
(3 Note sur les maladies des femmes, dans laquelle on montre que la saignée leur est toujours pernicieuse.
(4 De l'utilité d'un registre domestique des maladies pour remédier aux épidémies et du meilleur mode d'honorer les soins des médecins. Paris, H. Nicolle, 1808, in 8.

— Pétition d'intérêt universel, présentée à l'autorité afin de constater dans un hôpital, sous les yeux de commissaires nommés par elle, l'efficacité d'une nouvelle méthode de traiter toutes les maladies, sans jamais verser le sang des malades, Paris, Petit et l'auteur, 1818, in 8 de 60 pages.

— Traité des papiers publics, dans lequel on montre que la Charte réprouve le régime des journaux etc. 3 parties
1re Partie, Paris, Mme Jacob, Delaunay, 1819 in 8 de 68 pages.
2 Partie, Paris, Pouthieu, 1821, in 8, 2f = 3e Partie, Paris, Hubert, Carnevillier, 1822 in 8

– Vues sur le caractère et le traitement de l'apoplexie, dans lesquelles on réfute la doctrine du docteur Fontal sur cette maladie, Paris, 1807, in 8

MM. 611 , page 155 , N° 580
Le Conf Jean antoine Gay, laic
Né à Montpeyroux (Hérault) dioc Lodève 18 oct 1758
Fils de feu Jean Bte Gay et Marguerite Catherine Thibal
Humanités 2e la 3e à la Rhét. à Pézenas et 1 an de phil. à l'Université de Montpellier
Entré à ~~Paris~~ Lyon le 23 sept , vêtu le 9 Nov 1774
Pension :

M. M. 616, p 3 N 27 =

Le confrère Jean antoine Gay, laïc, diocèse de Lodève
né à Montpeyroux (Hérault) 18 octobre 1758
fils de feu Jean Bte Gay et Marguerite Catherine Thibal, négociants
humanités de la 3e à la fin à Pézenas et philos. à l'Université de Montpellier
entré à Lyon le 23 sept. admis 9 Nov. 1774